
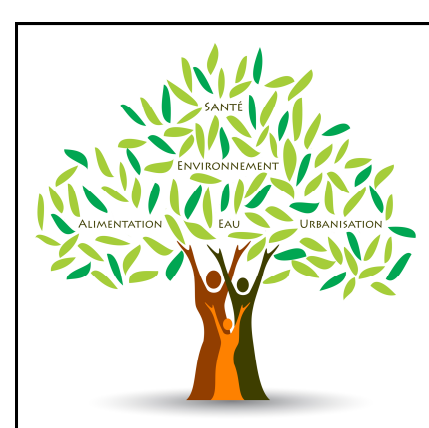


PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) DU PAYS DE LANGRES



Axes du Projet de territoire PETR du pays de Langres : Orientation : Misons sur l'équilibre et la proximité de nos pôles de vie Objectif général : Maintenir et développer les services à la population Plan d'action : Améliorer l'offre de soins	
Titre du projet	Contrat Local de Santé du pays de Langres
Maître d'ouvrage	PETR du Pays de Langres Co-maîtrise d'ouvrage : Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est
Localisation	pays de Langres
Descriptif du projet	<p>Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de territorialisation de la politique de santé, qui décline les priorités régionales de santé au niveau local, en tenant compte des besoins identifiés sur le territoire. Le CLS participe à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé, - une meilleure coordination des actions sur des territoires vulnérables, - le portage de la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé. <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <p>Depuis 2015, les différentes études menées par l'ARS montrent que la population du Sud Haute-Marne n'atteint pas la moyenne nationale de prise en charge dans le domaine de la santé. Ainsi, la mise en place d'une politique de santé à l'échelle du pays de Langres permettra de créer des conditions d'amélioration de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire et selon les spécificités des Communautés de Communes.</p> <p>La mise en place du CLS est conditionnée selon plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> Phase 1 : pré diagnostic réalisé par l'ARS, Phase 2 : diagnostic réalisé par la MSA, Phase 3 : définition des enjeux, des objectifs stratégiques, élaboration

	<p>d'un plan d'actions et mise en œuvre via des fiches actions thématiques, Phase 4 : évaluation des actions.</p> <p>Une démarche de concertation est en cours à travers le Comité de propositions et la Commission Santé qui mobilisent un grand nombre d'acteurs institutionnels, de la société civile, du milieu associatif.</p>
Partenaires	<p>MSA (diagnostic global et final) IREPS (accompagnement de la coordonnatrice) LEADER (co-financement européen poste de la coordonnatrice) Syndicat Mixte du Pays de Chaumont (actions communes aux deux pays)</p>
Maître d'œuvre	Commission Santé du PETR / Coordonnatrice du CLS
Calendrier de réalisation	Diagnostic santé fin 2017 / COPIL tous les 4 mois / Comités techniques tous les mois.
Budget de l'action	84 450 € TTC pour trois ans Dont un mi-temps dédié à l'action (coordinatrice CLS)

Action financée par le programme LEADER

